

PAR COURRIEL

r.choquette@villest-pie.ca

Boucherville, le 29 mars 2024

Monsieur Robert Choquette
Directeur des travaux publics
Ville de Saint-Pie
77, rue Saint-Pierre
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

Objet : Offre de services professionnels
Surveillance des travaux concernant la mise à niveau de l'usine d'épuration
N/Réf. : 47030TTB (10OSV)

Monsieur Choquette,

À la suite de votre demande du 21 mars dernier ainsi qu'à nos différentes discussions à ce sujet, c'est avec plaisir que nous vous soumettons notre offre de services professionnels pour la surveillance des travaux de mise à niveau de la station d'épuration (STEP) de la Ville de Saint-Pie.

Tetra Tech possède une très bonne connaissance de vos installations, puisque nous accompagnons la Ville dans les opérations de sa station d'épuration depuis plusieurs années déjà. Ayant conçu et préparé les plans et devis pour la construction de la mise à niveau de la STEP, nous sommes les mieux placés pour vous accompagner dans la réalisation des travaux et pour vous assurer que le tout sera construit tel que prévu.

1.0 DESCRIPTION DES TRAVAUX PRÉVUS

Les travaux de mise aux normes prévus à la station d'épuration sont les suivants :

- Remplacement du dégrilleur;
- Remplacement des soufflantes;
- Remplacement des diffuseurs ATARA par des diffuseurs à fines bulles;
- Correction de la conduite de distribution d'air entre les étangs;
- Ajout d'un bassin de rétention pour le réservoir d'alun;
- Modification de l'entrée électrique du bâtiment;
- Divers travaux d'architecture et de mécanique du bâtiment.

...2

Tetra Tech QI inc.

1205, rue Ampère, bureau 310, Boucherville (Québec) J4B 7M6

Tél. 450 655-8440 Téléc. 450 655-7121 | tetratech.com

2.0 DESCRIPTION DES SERVICES PROPOSÉS

Pour cette offre de services professionnels, Tetra Tech offre à la Ville une approche collaborative qui lui permettra d'obtenir une installation répondant à ses besoins. En effet, tel que convenu, la Ville sera responsable d'assurer la surveillance en résidence des travaux. Le surveillant de la Ville agira sous la supervision de l'équipe technique de Tetra Tech qui effectuera des visites ponctuelles pour assister le surveillant et s'assurer de la conformité des travaux.

Pour mener à terme cet exercice, les services suivants seront rendus :

- Surveillance bureau (honoraires sur base forfaitaire) :
 - Réunion de démarrage (visioconférence);
 - Réunions de chantier (x6);
 - Coordination des travaux avec l'Entrepreneur et le surveillant de la Ville;
 - Révision des dessins d'atelier;
 - Préparation des avis de changement, si requis;
 - Revue des décomptes de l'Entrepreneur;
 - Réception provisoire des travaux;
 - Plans finaux.
- Surveillance chantier partiel (honoraires sur base horaire + dépenses) :
 - Au besoin, les professionnels de Tetra Tech se déplaceront au site pour effectuer des suivis ponctuels au chantier pour s'assurer de la qualité des travaux ainsi que pour effectuer les visites des disciplines pour la réception provisoire des travaux.
 - Une provision d'environ 20 jours complets et 30 demi-journées de surveillance a été prévue pour évaluer nos honoraires. Ceci permettra une présence au site d'environ 1 journée sur 2 pendant toute la durée des travaux. Cette présence, combinée avec la présence du personnel de la Ville, devrait être suffisante pour assurer le bon déroulement des travaux.
 - Puisque la surveillance ne sera pas à temps complet, une étroite collaboration entre le personnel de la Ville et Tetra Tech sera requise pour assurer les bonnes interventions dans les bons moments.

Les services de l'architecte pour la surveillance des travaux ne sont pas inclus dans la présente offre de services.

3.0 DESCRIPTION DES HONORAIRES PROPOSÉS

Pour la réalisation de ce mandat, tel que défini précédemment, nous vous proposons un budget d'honoraires tel que détaillé ci-après :

Description	Montant
Surveillance bureau (honoraires sur base forfaitaire)	60 000 \$
Surveillance chantier partiel (honoraires sur base horaire + dépenses)	50 000 \$
Total	110 000 \$

Les montants présentés incluent les dépenses, mais excluent les taxes. Les services de l'architecte ne sont pas prévus dans les honoraires ci-haut présentés. Pour les honoraires à taux horaire, au début du chantier, nous vous fournirons les taux horaires qui seront applicables. Tel qu'indiqué précédemment, l'allocation pour la surveillance chantier est jugée suffisante pour répondre aux besoins. À ce niveau, seules les heures qui seront réellement exécutées vous seront facturées sans que nous ayons droit à la totalité du montant alloué.

Nos honoraires vous seront facturés mensuellement, au prorata du travail effectué. Tout travail supplémentaire demandé au-delà de ce qui est prévu à la présente offre devra faire l'objet d'une entente préalable.

À titre de précision, nous débuterons ce mandat dès que nous recevrons votre autorisation.

Espérant le tout à votre satisfaction, veuillez agréer, Monsieur Choquette, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Philippe Chouinard, ing.
Directeur de service – Traitement des eaux
PC/vb